

LCL Autocall AV (Janv 2021)

Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance



Commercialisé
du 7 janvier au
5 mars 2021 – 17h00
(sauf clôture par anticipation
ou retrait au gré de l'Emetteur
et sans préavis)



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

LES INFOS CLÉS :

Ce placement est une alternative à un investissement dynamique risqué de type "actions"

- ▶ **Eligibilité :** LCL Autocall AV (Janv 2021) EST ELIGIBLE AU COMPTE-TITRES ET A L'ASSURANCE VIE
- ▶ **Capital, gains/pertes ou rendements :** L'expression "Capital" utilisée dans ce document désigne La Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains ou pertes et les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage et de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement et hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL.
- ▶ **Indice :** la performance du titre est liée aux marchés actions de la zone euro au travers de l'indice Euro Stoxx 50®, dividendes non réinvestis. C'est un indice représentatif des marchés actions de la zone euro, composé de 50 actions parmi les premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière (plus d'informations sur www.stoxx.com). Il est calculé hors dividendes : il ne bénéficie pas des dividendes attachés aux valeurs le composant. Il sera dans ce document nommé « l'Indice ».
- ▶ **Durée de placement recommandée :** ce placement a une durée de 6 ans (sauf en cas de remboursement anticipé automatique à 1, 2, 3, 4 ou 5 ans en fonction de l'évolution de l'Indice). Vous devez donc disposer d'un horizon de placement de 6 ans. Pour bénéficier de la formule, vous devez avoir souscrit entre le 7 janvier et le 5 mars 2021 (pendant la période de commercialisation) et avoir conservé vos Titres jusqu'à l'échéance. Si vous souhaitez vendre avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente.

LCL Autocall AV (Janv 2021) (« Le Titre »), est un titre de créance émis par LCL Emissions (« L'Emetteur »), véhicule d'émission dédié de droit français. Le Crédit Lyonnais (LCL) (« Le Garant ») offre la garantie du paiement des sommes dues par l'Emetteur au titre de la formule. **Le Titre est soumis au risque de défaut ou de liquidation de l'Emetteur (LCL Emissions), et au risque de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant LCL. Il est fortement recommandé de n'investir dans ce Titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance.** L'Emetteur (LCL Emissions), le Garant (LCL), l'agent de calcul (Amundi Finance), l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres (LCL) font partie du même groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

EN BREF

LCL Autocall AV (Janv 2021) est un placement d'une durée maximum de 6 ans, lié aux marchés actions de la zone euro au travers de l'indice Euro Stoxx 50®, **dividendes non réinvestis**. Il peut bénéficier d'un remboursement automatique anticipé à 1, 2, 3, 4 ou 5 ans si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale. Les gains annoncés sont des gains fixes (prédéterminés et plafonnés). Ce placement présente un risque de perte en capital non mesurable a priori si l'Indice connaît une baisse de plus de 35% à 6 ans par rapport à sa Valeur Initiale. **Cette perte en capital serait égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice.**

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Au lancement

- ▶ La Valeur « Initiale » de l'Indice est calculée : elle correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture des 23, 24, 25 mars 2021. Elle servira de base de calcul pendant toute la durée de vie de la formule.

Aux dates anniversaires à 1, 2, 3, 4 ou 5 ans

- ▶ Si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, le produit s'arrêtera automatiquement (remboursement automatique anticipé) et vous percevrez le Capital⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5%⁽¹⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées et ce, même si l'Indice a fortement progressé. Soit 5%⁽¹⁾ à 1 an (soit un TRAB* de 4,97%⁽¹⁾), soit 10%⁽¹⁾ à 2 ans (soit un TRAB* de 4,87%⁽¹⁾), soit 15%⁽¹⁾ à 3 ans (soit un TRAB* de 4,77%⁽¹⁾), soit 20%⁽¹⁾ à 4 ans (soit un TRAB* de 4,66%⁽¹⁾), soit 25%⁽¹⁾ à 5 ans (soit un TRAB* de 4,56%⁽¹⁾). **Vous ne pourrez donc pas profiter de l'intégralité de la hausse éventuelle de l'Indice.**
- ▶ Si l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale, le produit se poursuivra pour 1 année supplémentaire.

Sinon à l'échéance des 6 ans

- ▶ Si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, le produit offre un gain de 5%⁽¹⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées, soit 30%⁽¹⁾ (soit un TRAB* de 4,47%⁽¹⁾) en plus de votre Capital⁽¹⁾. **Vous ne pourrez donc pas profiter de l'intégralité de la hausse de l'Indice.**
- ▶ Si l'Indice connaît une baisse comprise entre 0% exclu et 35% inclus par rapport à sa Valeur Initiale, vous retrouverez votre Capital⁽¹⁾ (soit un TRAB* de 0%⁽¹⁾)
- ▶ Si l'Indice est en baisse de plus de 35% par rapport à sa Valeur Initiale, votre Capital⁽¹⁾ sera diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice (soit une perte⁽¹⁾ d'au moins 35% du Capital).

Les valeurs de référence de l'Indice aux dates anniversaires à 1, 2, 3, 4 et 5 ans et à l'échéance des 6 ans correspondent au cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis, constatés aux dates indiquées dans les caractéristiques générales en page 7.

⁽¹⁾Hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains/pertes ou les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.

* Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 19/03/2021 à la date d'échéance concernée.

L'INDICE EURO STOXX 50® DIVIDENDES NON RÉINVESTIS

Indice de référence des marchés actions de la zone euro, l'Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis regroupe 50 des principales sociétés des pays de la zone euro, sélectionnées selon leur capitalisation boursière et leur liquidité sur le marché. Chaque valeur de l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière.

Cet Indice vous permet ainsi de bénéficier d'une diversification géographique et sectorielle : les entreprises sont réparties sur plusieurs pays de la zone euro (principalement en France et en Allemagne, mais aussi en Espagne, Italie, Pays-Bas, Belgique...) et sont issues de secteurs variés (bancassurance, chimie, biens et services industriels, énergie...).

La performance de l'Indice ne tient pas compte des dividendes versés par les actions qui le composent.

Suivez l'évolution de l'Euro Stoxx 50® sur : www.stoxx.com

Événements exceptionnels affectant l'Indice Euro Stoxx 50® :

afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements exceptionnels pouvant affecter l'Indice de la formule, les Conditions Définitives et le Prospectus de Base prévoient des modalités d'ajustement de la formule ou de substitution de l'Indice et dans certains cas le remboursement par anticipation du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Les 10 premières valeurs de l'Euro Stoxx 50®

1. ASML	Pays-Bas	6. SANOFI	France
2. LVMH	France	7. SIEMENS	Allemagne
3. SAP	Allemagne	8. ALLIANZ	Allemagne
4. LINDE	Allemagne	9. L'OREAL	France
5. TOTAL	France	10. IBERDROLA	Espagne

Source : www.stoxx.com - Données au 07/12/2020

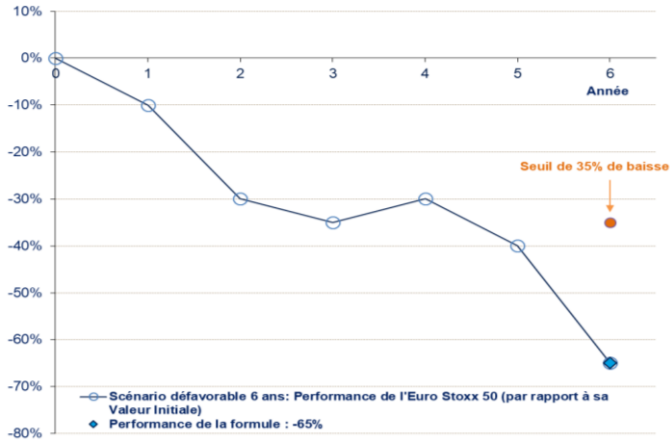


ILLUSTRATION DU MECANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées ci-dessous sont fictives et destinées uniquement à illustrer le mécanisme de remboursement du produit à échéance des 6 ans ou des 1, 2, 3, 4 ou 5 ans en cas de remboursement automatique anticipé. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garants des rendements à venir. Les simulations sont hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance-vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion) et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement. En cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et de défaut, de liquidation ou mise en résolution de LCL, le remboursement sera inférieur à la formule illustrée par ces exemples (risque de perte de l'intégralité du Capital⁽¹⁾).

Exemple défavorable :

L'Indice à 6 ans est en baisse de plus de 35% par rapport à sa Valeur Initiale



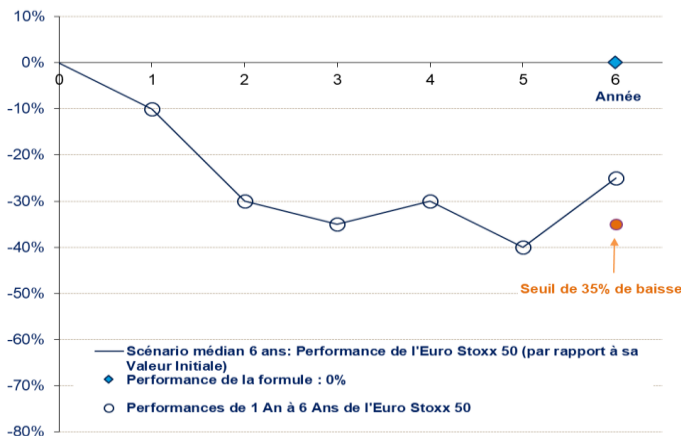
▶ A 1, 2, 3, 4 et 5 ans, l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale. Le produit se poursuit donc pour 1 année supplémentaire.

▶ A l'échéance des 6 ans, l'Indice est en baisse de 65% par rapport à sa Valeur Initiale.

Vous subissez une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice (dans notre exemple une perte de 65%⁽¹⁾ soit un TRAB* de -16,05%⁽¹⁾).

Exemple médian :

L'Indice à 6 ans est en baisse d'au maximum 35% par rapport à sa Valeur Initiale



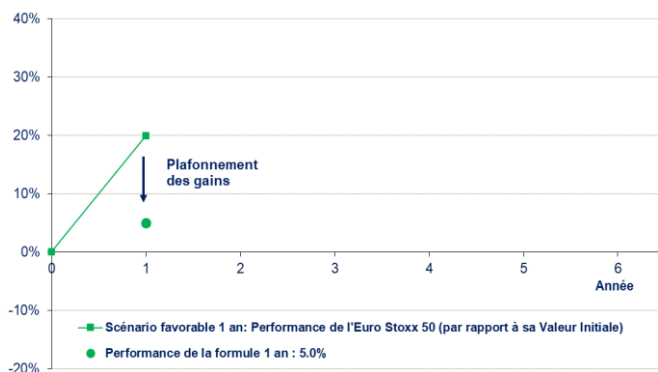
▶ A 1, 2, 3, 4 et 5 ans, l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale. Le produit se poursuit donc pour 1 année supplémentaire.

▶ A l'échéance des 6 ans, l'Indice est en baisse de 25% par rapport à sa Valeur Initiale, soit une baisse comprise entre 0% (exclu) et -35% (inclus).

Vous recevez l'intégralité du Capital⁽¹⁾ soit un TRAB* de 0%⁽¹⁾.

Exemple favorable :

L'Indice à 1 an est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale



▶ A 1 an, l'Indice a progressé de 20% par rapport à sa Valeur Initiale. Le produit s'arrêtera automatiquement (remboursement automatique anticipé).

Vous recevez l'intégralité de votre Capital⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe de 5%⁽¹⁾, soit un TRAB* de 4,97%⁽¹⁾, vous ne profitez donc pas intégralement de la hausse de l'Indice (effet plafonnement des gains).

⁽¹⁾ Hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains/pertes ou les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.

*Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 19/03/2021 à la date d'échéance concernée.

SPÉCIFICITÉS DE LCL AUTOCALL AV (JANV 2021) DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION

LCL Autocall AV (Janv 2021) peut être choisi comme unité de compte dans votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation (voir liste des contrats éligibles en agence).

Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont des contrats multisupports et ne comportent pas de garantie en capital. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur. Ces contrats comportent des frais sur versement, des frais sur arbitrage et des frais de gestion.

La valeur de LCL Autocall AV (Janv 2021) prise en compte pour la conversion en nombre d'unités de compte est la valeur nominale de LCL Autocall AV (Janv 2021).

LCL Autocall AV (Janv 2021) proposé comme unité de compte est soumis au risque de défaut ou faillite de l'Emetteur et / ou du garant de la formule.

En cas de rachat partiel ou total du contrat, ou d'arbitrage avant l'échéance de la formule, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori. Il en est de même en cas de décès de l'assuré avant l'échéance de la formule, sauf lorsque la **garantie complémentaire en cas de décès du contrat d'assurance vie s'exécute**. Les conditions d'application de cette garantie sont exposées dans la notice d'information du contrat d'assurance vie.

Si vous choisissez LCL Autocall AV (Janv 2021), la part de vos investissements affectée à ce support sera investie dans un support monétaire jusqu'au 19 mars 2021, date de lancement de la formule. A cette date, le capital acquis sur ce support monétaire donnera lieu à un arbitrage automatique et sans frais vers le support LCL Autocall AV (Janv 2021) sur la base d'un prix fixe de souscription égal au nominal de LCL Autocall AV (Janv 2021), soit 100 € l'unité, quelle que soit l'évolution des marchés financiers pendant la période de souscription. A partir du 23 mars 2021, LCL Autocall AV (Janv 2021) sera cotée en Bourse de Paris, sa valorisation reflètera l'évolution des marchés financiers depuis le mois de janvier, début de la période de souscription (soit plus de deux mois de mouvements de marché) : le prix coté pourra alors être significativement différent (au-dessus comme en dessous) du prix fixe de souscription sur lequel votre arbitrage a été réalisé.

Si l'Emetteur décide d'écourter la période de souscription initialement prévue, votre demande d'investissement pourra ne pas être prise en compte.

En cas d'annulation par l'Emetteur de l'émission LCL Autocall AV (Janv 2021), ou d'annulation par l'assureur de la possibilité de souscrire LCL Autocall AV (Janv 2021) comme unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le capital investi sur le support monétaire donnera lieu à un arbitrage automatique et sans frais vers le support EURO de votre contrat.

Conflits d'intérêts potentiels sur la valeur de rachat ou de réalisation : en cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance, l'Emetteur ou une entité liée financièrement à l'Emetteur peut décider d'acquiescer le titre de créance ; ces conflits d'intérêts potentiels peuvent avoir une influence sur la valeur de rachat ou de réalisation.

La valeur de LCL Autocall AV (Janv 2021) retenue pour la valorisation du contrat d'assurance et les opérations de désinvestissement sur l'unité de compte obligatoire est la valeur de réalisation sur le marché secondaire. Pour information, une valorisation complémentaire est effectuée tous les 15 jours par un organisme indépendant. Elle est tenue à votre disposition.

Les prélèvements sur encours (les frais de gestion et pour les contrats d'assurance vie la cotisation pour garantie complémentaire en cas de décès lorsqu'elle existe) viennent diminuer le nombre de parts de LCL Autocall AV (Janv 2021) conformément aux dispositions propres à chacun des contrats.

Ces prélèvements ont un impact sur la valorisation de la part du contrat adossée à LCL Autocall AV (Janv 2021).

À titre d'exemple, pour un contrat dont les frais de gestion annuels sont de 1%, les taux de rendement annuels à l'échéance sont, selon les scénarios présentés ci-avant, comme suit :

Scénario	Taux de rendement annuel brut	Taux de rendement annuel net
Le 03/03/2022, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	4,97%	3,92%
Le 02/03/2023, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	4,87%	3,83%
Le 01/03/2024, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	4,77%	3,72%
Le 03/03/2025, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	4,66%	3,62%
Le 03/03/2026, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	4,56%	3,52%
Le 03/03/2027, si "l'Indice" a subi une baisse de plus de 35% par rapport à son niveau initial (exemple : baisse de 65%)	-16,05%	-16,89%
Le 03/03/2027, si "l'Indice" a subi une baisse comprise entre 0% et 35% par rapport à son niveau initial	0,00%	-1,00%
Le 03/03/2027, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	4,47%	3,43%

Ces exemples de rendement ne tiennent pas compte des contributions sociales ou fiscales ou de l'éventuelle cotisation pour garantie complémentaire en cas de décès. Les frais propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice d'information et/ou des conditions générales.

LCL Autocall AV (Janv 2021) en tant qu'unité de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, bénéficiera de la fiscalité spécifique de ce dernier. L'information complète sur la fiscalité du contrat d'assurance vie est mentionnée dans la fiche fiscalité disponible auprès de votre intermédiaire en assurance.

LCL AUTOCALL AV (JANV 2021)

Avant tout investissement dans LCL Autocall AV (Janv 2021) et afin de pleinement comprendre les risques et avantages du produit, il est recommandé de lire :

- le prospectus de base en date du 7 juillet 2020 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° 20-322 ([le prospectus de base](#)) et le premier supplément en date du 29 septembre 2020 approuvé par l'AMF sous le n° 20-485 ([le premier supplément](#)), qui ensemble constitue le « Prospectus de Base » et les Conditions Définitives en date du 11 décembre 2020 ([les Conditions Définitives](#)). L'approbation du Prospectus de Base de la part de l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'investissement dans ce Titre. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles également sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de LCL Emissions (www.lcl-emissions.fr).
- le document d'informations clés en date du 11 décembre 2020, disponible sans frais à l'adresse suivante https://www.lcl-emissions.fr/dl/finance_fr/dl/doc/kiid/FR0014000JD9/FRA/FRA et sur le site de LCL Emissions (www.lcl-emissions.fr).

Pendant la période de souscription, si un fait nouveau affectant l'Emetteur et/ou le Garant faisait l'objet d'un Supplément au Prospectus de Base, les investisseurs auraient le droit d'annuler leur souscription dans le délai indiqué dans ledit Supplément. En cas de demande de rachat avant échéance, l'Emetteur ou une entité liée financièrement à l'Emetteur peut décider d'acquiescer le Titre de créance : ces conflits d'intérêts potentiels peuvent avoir une influence sur la valeur de rachat ou de réalisation. LCL Autocall AV (Janv 2021) peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer d'une part que vous êtes autorisé à investir dans ce Titre et, d'autre part, que l'investissement considéré correspond à votre situation financière et à votre objectif d'investissement. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus de base. Du fait de leur nécessaire simplification, les informations de ce document sont partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle.

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Quels sont les avantages de LCL Autocall AV (Janv 2021) ?

- ▶ LCL Autocall AV (Janv 2021) peut arriver à échéance avant les 6 ans : à 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans ou 5 ans, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, vous percevez le Capital⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5%⁽¹⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées (soit un TRAB* de 4,97%⁽¹⁾ à 1 an, de 4,87%⁽¹⁾ à 2 ans, de 4,77%⁽¹⁾ à 3 ans, de 4,66%⁽¹⁾ à 4 ans et de 4,56%⁽¹⁾ à 5 ans) et le produit s'arrête automatiquement
- ▶ Sinon, à l'échéance des 6 ans, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation :
 - ▶ Si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, vous bénéficierez du Capital⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5%⁽¹⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées soit 30%⁽¹⁾ (soit un TRAB* de 4,47%⁽¹⁾)
 - ▶ Si l'Indice est en baisse jusqu'à 35% inclus par rapport à la Valeur Initiale, votre Capital⁽¹⁾ est remboursé (soit un TRAB* de 0%⁽¹⁾)

Quels sont les inconvénients liés à LCL Autocall AV (Janv 2021) ?

- ▶ Risque de perte en capital non mesurable a priori
 - ▶ En cours de vie du placement : en cas de revente de vos titres avant l'échéance, le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente
 - ▶ A l'échéance : le Capital⁽¹⁾ n'est pas garanti. Si le produit n'a pas été remboursé par anticipation et si l'Indice est en baisse de plus de 35% par rapport à sa Valeur Initiale à 6 ans, vous subissez une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice⁽¹⁾
 - ▶ En cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur ou en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant, il existerait un risque de perte en capital même à l'échéance
 - ▶ Vous ne connaissez pas a priori l'échéance du produit qui peut avoir lieu à 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 ans selon l'évolution de l'Indice. Vous devez conserver vos Titres jusqu'à l'échéance du produit ou jusqu'à la date de remboursement automatique anticipé pour bénéficier de la formule
 - ▶ Vous pouvez ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains
 - ▶ Vous ne bénéficiez pas des dividendes détachés par les actions qui composent l'Indice. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à la performance d'un indice dividendes réinvestis

⁽¹⁾ Hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains (pertes) et les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement. *Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 19/03/2021 à la date d'échéance concernée.

AVERTISSEMENT

L'Emetteur (LCL Emissions), le Garant (LCL), l'agent de calcul (Amundi Finance), l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres (LCL) font partie du même groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

Facteurs de risques :

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "Facteurs de risque" du Prospectus de Base et aux Conditions Définitives du Titre (tels que définis ci-dessus), les principaux risques étant notamment :

- ▶ **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du Titre, voire rendre le produit totalement illiquide (absence d'acheteurs).
- ▶ **Risque de crédit** : l'investissement est exposé au risque de solvabilité de LCL et à sa capacité de remboursement. En cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et en cas de défaut ou de liquidation ou de mise en résolution de LCL (Groupe Crédit Agricole), l'investisseur s'expose au risque de non remboursement de la formule.
- ▶ **Risque de mise en résolution** : si dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de LCL (Groupe Crédit Agricole), l'autorité pourrait décider de prendre des mesures affectant la valeur des Titres (dépréciation, totale ou partielle des Titres ou conversion des Titres en capital ou modification des éléments financiers des Titres) ; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du Capital⁽¹⁾. En tant que membres du Groupe Crédit Agricole, l'Emetteur et le Garant LCL pourraient être sujets à une procédure de résolution en cas de défaillance d'une entité du Groupe Crédit Agricole sans pour autant que l'Emetteur ou le Garant ne soit défaillant.
- ▶ **Risque de marché** : en cas de vente avant l'échéance, la formule ne s'applique pas. Toute vente en cours de vie du support se fera au prix de marché en vigueur du Titre (déterminé notamment par l'évolution de l'Indice, de sa volatilité, des taux d'intérêt, le niveau de financement de LCL et la durée résiduelle) et pourra donc entraîner une perte non mesurable a priori par rapport au Capital⁽¹⁾.
- ▶ **Risque de perte en capital pour les Titres dont le montant de remboursement est déterminé en fonction d'une formule de calcul et indexé sur l'Indice** : si le Titre n'a pas été remboursé par anticipation, alors, à l'échéance de 6 ans, toute baisse de l'Indice de plus de 35% (par rapport à sa Valeur Initiale) entraînera une perte par rapport au Capital⁽¹⁾.
- ▶ **Risques relatifs aux titres indexés sur Indices** : en cas d'événements exceptionnels affectant l'Indice Euro Stoxx 50® et afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements exceptionnels pouvant affecter l'Indice de la formule, les Conditions Définitives et le Prospectus de Base prévoient des modalités d'ajustement de la formule ou de substitution de l'Indice et dans certains cas le remboursement automatique du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le Titre.

⁽¹⁾ Hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains (pertes) et les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.
*Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 19/03/2021 à la date d'échéance concernée.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▶ **Forme Juridique** : Obligation de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
- ▶ **Code ISIN** : FR0014000JD9
- ▶ **Emetteur** : LCL Emissions – Véhicule d'émission de droit français
- ▶ **Garant du remboursement de la formule** : Crédit Lyonnais S.A. (« LCL »).
- ▶ **Indice** : Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis).
- ▶ **Période de souscription** : Du 7 janvier au 5 mars 2021 sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait de l'offre au gré de l'Emetteur, sans préavis. L'Emetteur se réserve le droit de retirer, à tout moment, l'offre des Titres avant le 5 mars 2021. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Emetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur le site internet www.lcl-emissions.fr
- ▶ **Eligibilité** :
 - ▶ **Compte-Titres Ordinaire**
 - ▶ **Contrats d'assurance-vie** : LCL Vie, LCL Vie série 1, LCL Vie série 2, LCL Vie série 3, Lionvie Multicapital, LCL Vert Equateur toutes séries, Actilion vie 1 et 2, Lionvie Opportunités (Dec 1997, Avril 1998, Nov 98 Mars 1999, Octobre 99, Avril 00, Aout 00, Déc 00, Avril 01, Juillet 01, Permanent), Acuity, Acuity 2, LCL Acuity Evolution, Federlux Privilège, Federlux Privilège 2, Federlux Privilège 2+, Federlux Capital, Federlux Capital 2, Federlux Capital 2+, Federlux Life (Uniquement contrats FRNR), Calie Life Excellence 2 (Uniquement contrats FRNR), LCL Worldwide Life Insurance (uniquement contrats FRNR), LCL Multisélection Vie et Capital.
- ▶ **Devise** : Euro
- ▶ **Valeur Nominale du Titre** : 100 €
- ▶ **Minimum de souscription** : 100 €
- ▶ **Durée d'investissement recommandée** : 6 ans (en l'absence de remboursement anticipé automatique à 1, 2, 3, 4 ou 5 ans).
- ▶ **Date d'échéance** : 19/03/2027 (en l'absence de remboursement anticipé à 1 an le 21/03/2022 à 2 ans le 20/03/2023, à 3 ans le 19/03/2024, à 4 ans le 19/03/2025, et à 5 ans le 19/03/2026).
- ▶ **Prix d'émission** : 100€ à la date d'émission le 16/12/2020, le prix de souscription sera de 100 € jusqu'à la date de lancement de la formule le 19/03/2021.
- ▶ **Niveau de garanti du capital** : Titre non garanti en capital.



Conformément à l'article 314-17 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit avant la fourniture du service d'investissement, et a minima une fois par an sur la durée de vie du produit.

AVERTISSEMENT : Communication à caractère promotionnel communiquée à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) conformément à l'article 212-28 de son règlement général. Ce document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente. Les informations qu'il contient ont pour objectif d'informer le souscripteur en résumant certaines caractéristiques figurant dans les Conditions Définitives des Titres et le Prospectus de Base tenus à disposition auprès de votre conseiller LCL, sur le site www.lcl-emissions.fr et sur demande auprès de LCL, Gestion financière, 10 avenue de Paris, 94800 Villejuif.

Les contrats LCL Vie, LCL Vie S 1,2,3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Déc 97/ Avril 98/ Nov 98/ Mars 99/Oct 99/Avril 00/ Aout 00/Déc 00/ Avril 01/Jullet 01, Lionvie Opportunités Permanent, Acuity, Acuity 2, LCL Acuity Evolution sont des contrats d'assurance vie multisupports qui ne comportent pas de garantie en capital assurés par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole S.A - Predica, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, dont le siège social est au 16/18 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS, SIREN 334 028 123, RCS Paris, entreprise régie par le code des assurances. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital. Les contrats d'assurance vie LCL Multisélection Vie et Capital sont assurés par AG2R La Mondiale Partenaire, Entreprise régie par le Code des assurances Membre d'AG2R LA Mondiale S.A. au capital de 73 413 150€ RCE Paris B 313 689 713, 14-16 boulevard Malesherbes 75008 Paris. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital. Les contrats Federlux Privilège, Privilège 2, Privilège 2+, Federlux Capital, Capital 2, Capital 2+ sont assurés par Calie Europe, succursale France, adresse postale : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, R.C.S. Paris 442 471 116. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital. Les contrats Federlux Life, Calie Life Excellence 2 et LCL Worldwide Life Insurance sont assurés par Calie Europe, société anonyme d'assurance vie R.C.S. Luxembourg B 75007 - Siège social : 31-33 avenue Pasteur L-2311 Luxembourg. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital. Les documentations juridiques sont disponibles auprès des Conseillers LCL Banque Privée.

L'indice Euro Stoxx 50® ("l'Indice"), dividendes non réinvestis est disponible sur www.stoxx.com. L'Euro Stoxx 50® est la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse, ("STOXX"), Deutsche Börse Group ou ses concédants, et est utilisé sous licence. STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les instruments financiers basés sur l'Indice et STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en cas de négligence ou autre) quant à toute erreur, omission ou interruption générale ou spécifique affectant l'Indice concerné ou ses données.

Emetteur : LCL Emissions - société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 529 234 940 - siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Agent de calcul : Amundi Finance, Société Anonyme au capital de 40 320 157 euros, établissement de crédit régi par le Code Monétaire et Financier, Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Garant du remboursement de la formule : CREDIT LYONNAIS, Société Anonyme au capital de 2.037.713.591€ - Immatriculée sous le n° 954509741 - RCS LYON - Siège social : 18, rue de la République - 69002 LYON. Siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF Cedex - inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le CREDIT LYONNAIS ne reçoit ni ne détient aucuns fonds au titre de cette activité. Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris, 94811 Villejuif Cedex. Mise à jour : le 22 décembre 2020.

▶ **Cotation** : Bourse de Paris (Euronext Paris - www.euronext.com).

▶ **Marché secondaire** : Liquidité quotidienne dans les conditions normales de marché jusqu'au 5ème jour ouvré précédant la date d'échéance du Titre.

▶ **Agent de calcul** : Amundi Finance, société du groupe Amundi. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

▶ **Valeur Initiale de l'Indice** : Moyenne arithmétique des cours de clôture du 23, 24 et 25/03/2021.

▶ **Valeurs de référence de l'Indice** :

Années	Cours de clôture de l'Indice le	Date de remboursement anticipé automatique ou date d'échéance
1 an	03/03/2022	21/03/2022
2 ans	02/03/2023	20/03/2023
3 ans	01/03/2024	19/03/2024
4 ans	03/03/2025	19/03/2025
5 ans	03/03/2026	19/03/2026
6 ans	03/03/2027	19/03/2027

▶ **Frais d'investissement** :

▶ **en compte-titres** : 2,50% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 05/03/2021 à 17h

▶ **en assurance-vie** : Néant

▶ **Frais de sortie** : Néant

▶ **Frais de tenue de compte** : en compte-titres, 22,70 € par an et par compte, susceptibles d'évolution

▶ **Frais de contrats d'assurance-vie** : application des frais prévus au contrat d'assurance

▶ **Commissions incluses dans l'investissement** : Pour plus d'information sur les coûts, veuillez-vous référer à la rubrique « Que va me coûter cet investissement ? » du Document d'Informations clés de LCL Autocall AV (Janv 2021) disponible sur le site https://www.lcl-emissions.fr/lclfinance_fr/dl/doc/kiid/FR0014000JD9/FRA/FRA

▶ Les coûts incluent notamment des commissions versées à des tiers (LCL, Predica, La Mondiale et Calie et le groupe Amundi). Elles représentent un montant maximum équivalent à 1,50% par an des Titres effectivement placés.

▶ **TRAB (ou taux de rendement annuel brut)** : calculé sur une période allant du 19/03/2021 à la date d'échéance concernée.